



LES AUTOS POUR LES PROS

A3 PRO

DISTRIBUTEUR DE PIÈCES DE RECHANGE AUTOMOBILES

A3PRO S.A.S. au capital de 4 000 000 €
R.C.S. Béziers - Siret 822 015 442 00012 - APE 4531Z
FR 12 822 015 442

ZAC Saint-Martin Sud
34120 PEZENAS
Tél. : 04 20 100 200
Fax : 04 26 99 58 18
www.a3pro.fr

FACTURE

L.C.R. Echéance le : 31/05/2024
Magasinier : LAMACHE MORGAN

du : 12/04/2024

GARAGE AUTO DVS
67 AVENUE JEAN JAURES
34600 BEDARIEUX

Page :1/1

N° Document	N° Client	Votre Commande	Marque	V.I.N.	N° Immatriculation	Kilométrage	N° Commande
4490352	0165285			Zone Expedition : 03			5164785
Designation	N° Piece	Quantité ou temps	C T	Prix unitaire hors taxe	Remise %	Prix unitaire net hors taxe	Montant
** BL 5164785 DU 12/04/2024 ** LKQ							
SONDE LAMBDA	0281004417	1,00	4	167,10	40,00	100,26	100,26
----- SOUS-TOTAL PIECES -----							100,26
INFORMATION : POUR UN MEILLEUR TRAITEMENT DE VOS LITIGES, NOUS VOUS DEMANDONS DE FAIRE VOS RECLAMATIONS DANS LA DEMI-JOURNEE QUI SUIVRA LA RECEPTION DE VOS COLIS TOUTE RECLAMATION HORS DELAI, NE SERA PAS PRISE EN COMPTE							
Total hors taxe				Montants T.V.A.		Total T.T.C	
PI : 100,26				(4) 20,000		120,31	
MO : 0,00 100,26				100,26			
DIV : 0,00				20,05			

Coupon à joindre à votre règlement

N° Document	N° Client	N° Commande
4490352	0165285	5164785
Echéance le : 12/04/2024	31/05/2024	120,31



MODALITÉS ET CONDITIONS DE RÈGLEMENT : Toutes nos ventes, fournitures, réparations et prestations de services sont payables à nos bureaux, au comptant à la date de facturation et le client doit avoir une raison d'être commerciale. Lorsque l'acheteur est un professionnel, en application de l'article L441-6 du Code de Commerce, il est expressément convenu qu'en cas de retard ou de non-paiement, l'acheteur pourra se voir appliquer des pénalités calculées sur les sommes dues et non payées à bonne date au taux minimum prévu par la loi, égal à 3 (trois) fois le taux d'intérêt légal en vigueur à compter de la date d'échéance desdites sommes. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant minimum de 40 € pourra être appliquée à l'acheteur.

RÉSERVES DE PROPRIÉTÉ : Le transfert de la propriété des marchandises objet de la présente facture est suspendu jusqu'au paiement intégral de leur prix conformément aux dispositions de l'article L821-122 du Code de Commerce, les risques étant néanmoins transférés à l'acquéreur dès la livraison des marchandises.

ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE : En cas de contestation entre commerçants, les tribunaux compétents sont ceux dans le ressort desquels se trouve le siège de notre établissement.